



LE MOT DU MAIRE

Connaissez-vous la médiathèque de La Neuville ?

Elle est située à côté de l'église et de la mairie et propose une grande variété de livres et revues pour tous les âges.

Elle fait partie des 34 médiathèques du Réseau «Graines de Culture(s)» de la Pévèle Carembault.

Bonne nouvelle! L'adhésion est désormais gratuite pour toute la famille.



Profitez-en pour réserver une des dernières nouveautés sélectionnées par l'équipe des bénévoles qui assure le bon fonctionnement de la médiathèque.

Vous découvrirez en pages centrales de ce journal tous les services proposés aux Neuvilleois et Neuvilleoises.



Le chantier de construction de l'aire de jeu débute début avril. Une deuxième phase est prévue en 2024, avec l'extension de l'aire de

jeux, la réalisation d'un terrain multisport et d'un boulodrome.

Ce nouvel espace de détente et de loisirs est situé derrière la salle la Clairière et l'école.



Le niveau de nos nappes phréatiques, en raison du manque de précipitations durant l'hiver, est au plus bas.

Les particuliers, les entreprises, les agriculteurs, les collectivités sont invités à diminuer leur consommation.

Les efforts et l'attention de chacun et chacune permettra d'éviter des problèmes d'approvisionnement durant l'été.

C'est dans ce contexte exceptionnel que La Neuville, comme d'autres communes de notre territoire, a décidé de réduire cette année le fleurissement sur la place de la mairie afin de réduire les arrosages.

De nouveaux récupérateurs d'eau seront prochainement installés à proximité de l'atelier municipal et de l'église.

Très belles journées printanières.
Bonnes lectures.

Thierry DEPOORTERE
Maire de La Neuville



Sommaire

- Page 1
Le mot du maire
- Pages 2 et 3
Actualités
- Pages 4 et 5
Communauté de Communes Pévèle Carembault
- Pages 6 à 8
La médiathèque
- Page 9
Aire de jeux
- Page 10
Environnement
- Page 11
Animations
- Page 12
En images
Etat civil

Horaires Mairie:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h.

Mercredi de 10h à 12h.

Samedi de 9h à 12h.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Noréade a réalisé des travaux d'amélioration du réseau d'assainissement, sur une partie de la rue de Wahagnies. L'objectif était de séparer les eaux usées des eaux pluviales provenant des habitations et des champs environnants afin d'éviter la saturation de la station d'épuration d'Attiches qui traite nos eaux usées.

L'excellente organisation du chantier a permis de réaliser les travaux tout en conciliant l'accès des habitations des riverains concernés.

Un nouveau revêtement a été posé fin mars.

Un chantier de 80 000€/HT pris en charge totalement par la Régie Siden-Sian de Noréade.

Les règles de circulation ont été rétablies.

Les poteaux situés à la jonction des rues de Wahagnies et Marcel Sembat ont été réinstallés.



CHANGEMENT DE GAZ

D'ici à 2025, une grande partie des abonnés des hauts-de-France dont notre commune sera alimentée en gaz H (haut pouvoir calorifique). Ce gaz va remplacer le gaz B (bas pouvoir calorifique) qui alimente actuellement le réseau de gaz naturel.

Ce changement s'explique par la baisse de production du gisement provenant de Groningue aux Pays-Bas. Il ne sera plus distribué dans la région.

Chaque abonné va recevoir un courrier GRDF l'informant de ce changement et des



démarches à suivre.

Ce changement de gaz n'engendre aucun frais ni aucun changement de contrat pour les consommateurs.

Les différentes étapes qui vont mener au changement de gaz seront prises en charge par GRDF qui mandatera les prestataires et chauffagistes qui procéderont aux réglages des appareils.

Renseignements sur changementdegaz.grdf.fr

SÉISME TURQUIE / SYRIE

Deux séismes exceptionnels ont frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie le 6 février 2023, faisant plus de 40 000 morts et détruisant des milliers d'immeubles.

La commune de La Neuville a répondu à l'appel à la générosité de la Fondation de France pour venir en aide à l'urgence humanitaire en effectuant un don de 500€.



Le changement va s'opérer en 4 étapes



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Contre les cambriolages,
les bons réflexes!



Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'**opération tranquillité vacances**.

La gendarmerie se charge alors de surveiller votre logement.

Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241> ou vous rendre à la brigade de gendarmerie de Phalempin.

LOCATION SALLE « LA CLAIRIÈRE »

La salle communale est ouverte à la location uniquement pour les habitants de La Neuville.

Tarif de location pour le weekend du vendredi soir 18h30 au dimanche soir.

- de mai à septembre: 530€

- d'octobre à avril: 650€



Option lave-vaisselle: 100€

Prêt de vaisselle inclus

Caution de 500€

PROPRIÉTAIRES : DÉCLAREZ VOS BIENS IMMOBILIERS AVANT LE 30 JUIN 2023

C'est une nouveauté 2023. Depuis le 1er janvier et jusqu'au 30 juin, tous les propriétaires sont dans l'obligation de déclarer en ligne, sur impots.gouv.fr, l'état actuel d'occupation de leur(s) bien(s) immobilier(s) à usage d'habitation (particuliers et entreprises).

Cette déclaration concerne la résidence principale,

la résidence secondaire et vos logements loués ou vacants.

Un onglet "Gérer mes biens immobiliers" est désormais prévu à cet effet sur le site gouvernemental impots.gouv.fr.

Cette disposition est une conséquence de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales à compter de 2023. Elle a pour objectif "de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation ou de la taxe sur les logements vacants".

Le site précise qu'en cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150€ par local pourra être appliquée".



Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés, avant le 30 juin 2023, via Gérer mes biens immobiliers sur

impots.gouv.fr



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Vous êtes âgé(e) et/ou en situation de handicap, seul(e)...

En application de la loi du 30 juin 2004 et dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, nous vous rappelons que vous avez la possibilité de **vous inscrire ou d'inscrire un membre de votre famille sur le registre des personnes vulnérables**.

Un formulaire, disponible en mairie, est à votre disposition. Les informations confiées restent **totalemment confidentielles** et sont transmises en cas de besoin en préfecture.



NE RESTEZ PAS ISOLÉE,



Personne vulnérable.



SIGNALEZ VOUS !

Elles sont utilisées dans le cadre d'**événements exceptionnels** tel que l'alerte canicule, le plan grand froid, un événement majeur sur la commune.

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR DEVENIR ANIMATEUR EN ACCUEIL DE LOISIRS

La Pévèle Carembault apporte une aide financière pour les jeunes (à partir de 16 ans) qui désirent encadrer, comme animateur, des accueils de loisirs durant les vacances scolaires ou les mercredis.

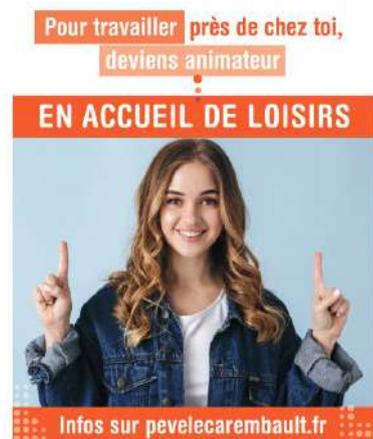
Ils peuvent bénéficier d'une aide financière pour suivre la formation permettant d'obtenir le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)**.

► **BAFA** – Pour le stage de base, le dispositif prévoit :

Une aide financière de 170 euros, un accompagnement individualisé tout au long de la formation conditionné à un engagement moral indiquant que le jeune est disponible pour travailler au sein d'un accueil de loisirs Pévèle Carembault (en période de petites vacances scolaires à minima, ou pour une session de mercredis récréatifs).

Modalités d'inscription pour le dispositif Tutor'Anim :

<https://demarches.pevelecarembault.fr/service-jeunesse/candidature-laide-la-formation-bafa>



PASSEZ AU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

En 2023, la Pévèle Carembault, dans le cadre des projets « Schéma cyclable » et la promotion de mobilité durable sur son territoire **renouvelle son aide** de 200 € euros pour l'achat d'un **vélo électrique neuf**.

La commune de la Neuville abonde cette aide financière à hauteur de 50 €, soit une aide totale de 250€.

Nouveauté 2023: Pévèle Carembault subventionne également l'installation d'un kit d'électrification de votre vélo standard à hauteur de 50% du prix avec un plafond à 100 €. Le formulaire de demande de subvention et le règlement sont disponibles sur le site internet de la Pévèle Carembault (www.pevelecarembault.fr).

Attention! Le vélo doit être acheté après le 3 avril 2023

**Sont éligibles : Tous les vélos électriques répondants aux normes citées dans le règlement (les scooters, gyropodes et trottinettes électriques ne sont pas éligibles).*

Tous doivent répondre aux normes européennes (25km/h)

Offre limitée à un vélo par foyer.



LIAISON CYCLABLE ENTRE LA NEUVILLE ET PETIT-ATTICHES



Les travaux ont repris en mars avec la pose de l'asphalte et de la signalisation.

Une haie de charme sera plantée en automne afin de séparer la piste cyclable de l'axe routier.

Les travaux d'un montant de 469 000€ sont financés par l'Etat (133 333€), le Département du Nord (206 917€), la Pévèle Carembault (128 750€) et les communes d'Attiches et de La Neuville.

La commune de La Neuville participe à hauteur de 12 000€.

Une réalisation attendue depuis de nombreuses années pour la sécurité des cyclistes et des piétons.



Depuis le 1er janvier, tous les emballages vont dans la poubelle de tri.



En respectant l'obligation nationale de simplification des consignes de tri, Pévèle Carembault vous facilite la vie et pas seulement.

L'objectif est également de réduire les volumes d'ordures ménagères collectés, de réduire les erreurs de tri et d'assurer un meilleur recyclage.

Une enquête sera menée prochainement auprès de chaque foyer afin d'adapter la taille du bac de collecte sélective à la composition familiale et aux nouvelles consignes de tri. Un nouveau bac, à couvercle jaune (code national), sera livré à votre domicile entre juin à décembre 2023.

La collecte des encombrants s'effectue sur rendez-vous en téléphonant au 0 806 900 116



JE M'INITIE AU COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS

Participez à l'un des ateliers de formation encadré par un guide composteur.

Apprenez la technique du compostage, comment installer son bac et démarrer le compost.



A la suite de l'atelier, la CCPC vous remettra gratuitement un composteur en bois.

Thumeries le 8 avril de 10h à 11h15.
Tourmignies le 3 mai de 18h45 à 20h.
Mérignies le 7 juin de 18h45 à 20h.
Chemy le 24 juin de 10h à 11h15.

D'autres dates proposées sur www.pevelecarembault.fr
Réservation : 06 47 28 16 23



QUE PUIS-JE METTRE DANS LA POUBELLE VERTE?

Cette poubelle est destinée à recevoir prioritairement les **restes alimentaires** comme les épluchures de fruits et légumes et les restes de repas, coquilles d'œufs...



Elle peut être complétée éventuellement par des **déchets verts** issus du jardin. Il est préférable cependant de privilégier le compostage, le paillis, le broyage, le mulching. Il est toujours possible de passer en déchetterie. **En diminuant les tonnages collectés, nous réduisons notre facture.**

HUILES DE FRITURE, PEINTURES...

La déchetterie est à votre disposition pour recueillir tous les produits dangereux pour l'environnement.

Il est strictement interdit de jeter les huiles de fritures et vieilles peintures dans les égouts.



MÉDIATHÈQUE DE LA NEUVILLE



La médiathèque de La Neuville est située à côté de l'église.

Elle dispose d'un fond de 3900 livres complété par quelques 700 prêts de la Médiathèque Départementale du Nord renouvelé chaque année.



La médiathèque de La Neuville:

- Une équipe de 8 bénévoles qui vous accueille deux fois par semaine.
- Un endroit chaleureux où vous pouvez lire, emprunter des romans, des revues, des bandes dessinées, des documentaires, des DVD.
- Des animations proposées par la médiathèque ou le Réseau des médiathèques de la Pévèle Carembault.
- L'accueil des enfants de l'école toutes les deux semaines.
- Un portail qui vous permet d'accéder aux services « classiques » mais aussi aux ressources en ligne.

Bienvenue dans le réseau des 34 médiathèques sur le territoire Pévèle Carembault qui permet de mutualiser les ressources littéraires et de proposer des animations.



Elle est ouverte:

- le mardi de 16h à 17h30
- le dimanche de 10h à 12h

Les nouveautés

Plusieurs fois par an, l'équipe de la médiathèque fait l'acquisition de nouveaux livres, adultes et jeunesse et propose une sélection parmi les dernières nouveautés littéraires.



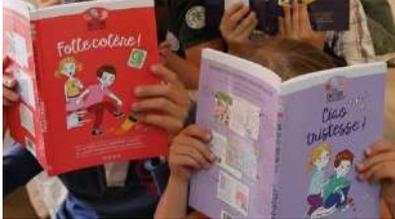
**NOUVEAU !
L'ADHÉSION EST GRATUITE**

Il est possible d'emprunter jusqu'à 20 documents pour une durée de 3 semaines avec la possibilité de prolongation excepté pour les nouveautés.



Les livres « jeunesse »

- La médiathèque propose une très belle collection de livres pour les enfants de tout âge.
- Histoires, premières lectures, contes, documentaires, imagiers...



Les abonnements

Plusieurs revues mensuelles sont proposées en prêt.



Livres « large vision »



La médiathèque propose quelques livres avec de grandes lettres facilitant la lecture pour les personnes ayant des problèmes de vue.

Huit bénévoles assurent l'accueil lors des heures d'ouverture.

Elles gèrent les prêts, les rangements, l'accueil des élèves scolarisés à la Neuville tous les 15 jours, l'achat de nouveautés plusieurs fois durant l'année, les collections prêtées par la Médiathèque Départementale du Nord. Elles effectuent le catalogage de tous les livres en leur attribuant un code barre. La plupart des livres sont aussi recouverts. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe si vous le désirez.

Les bandes dessinées

La médiathèque propose une large collection de bandes dessinées pour tous les âges.



L'équipe des bénévoles qui anime notre médiathèque.

CONNAISSEZ-VOUS LE PORTAIL DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

mediatheques.pevelecarembault.fr

Sur mon compte, je peux:

- Voir les livres empruntés
- Retrouver les dates de retour
- Prolonger mes dates de retour
- Rechercher un titre, un auteur...
- Réserver un livre de La Neuville ou d'une autre médiathèque du réseau.

Sur le portail, je peux découvrir l'actualité, les nouveautés, les critiques de livres, les animations proposées dans toutes les médiathèques. (conférence, lecture pyjama, soirée jeux de société, ateliers, lecture débat, heure du conte...)

Ma carte d'adhérent me permet d'accéder gratuitement à des revues et des journaux en ligne.



LE SERVICE NAVETTE



La navette est un service gratuit qui fait circuler les documents d'une médiathèque à une autre sur l'ensemble du territoire de la Pévèle Carembault.

Je peux à tout moment rechercher et réserver de chez moi un livre qui m'intéresse.

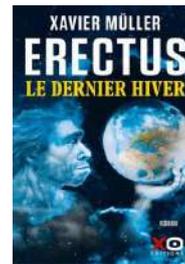
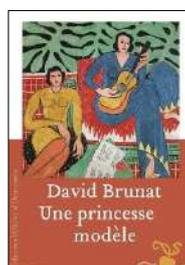
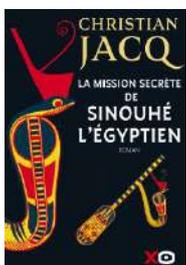
Témoignage

Récemment, j'ai eu envie de découvrir l'univers de Maud Ankaoua et depuis chez moi, je me suis connectée sur le site graines de culture. J'ai localisé les livres kilomètres zéro. Pas disponible à La Neuville mais disponible à Louvil.

J'ai donc testé le service navette. C'est simplement génial. J'ai réservé le dimanche matin et j'ai reçu un mail le vendredi. Le dimanche, je suis allée retirer mon livre à la permanence de La Neuville.

Rapide, efficace, un vrai bonheur.

LES NOUVEAUTÉS



Adhésion gratuite pour toute la famille



Les travaux d'aménagement pour la création de la première partie d'une aire de jeu pour les enfants commencent au mois d'avril.

Cet espace sécurisé, entouré d'une clôture, situé à l'arrière de l'école et à proximité du verger, accueillera deux structures en bois de robinier avec toboggans, l'une destinée au 3/6 ans et l'autre pour les 6/12 ans.

Une balançoire en nid d'oiseau complètera cette première phase d'aménagement.

Une seconde phase est prévue en 2024 avec l'installation d'une pyramide de cordes et de jeux individuels sur ressort.

Le sol est réalisé en matériau souple amortissant.



TERRAIN MULTISPORT ET BOULODROME

En 2024, un terrain multisport permettant la pratique du football, du basket et autres activités sportives sera installé à proximité de l'aire de jeux.



Un boulodrome complètera cet espace.

L'équipe municipale travaille avec les services du département sur l'étude de ce projet, l'élaboration du plan de financement et les demandes de subventions.



La Neuville disposera d'un espace multigénérationnel situé à proximité des équipements publics tels que l'école et la salle communale « La Clairière ».

Budget de la première tranche de travaux : 99 000€



TRAVAUX DE JARDIN ET VOISINAGE

L'arrivée du printemps est propice aux travaux de jardin tels que la tonte des pelouses, la taille des haies, l'aménagement d'une nouvelle terrasse,... C'est aussi la saison des repas conviviaux en famille, entre amis où chacun profite du soleil et du barbecue, de la lecture d'un bon roman dans le fauteuil installé au milieu de la pelouse, de la sieste à l'ombre de l'arbre du jardin.

NETTOYONS NOS CANIVEAUX

Chaque propriétaire doit entretenir le trottoir et le caniveau situé en façade devant sa maison. Cette participation citoyenne contribue à la propreté générale de notre commune.

De plus, les dépôts cumulés durant l'hiver obstruent le bon écoulement des eaux pluviales en cas d'orage ou de fortes pluies et favorisent la pousse d'herbes et adventices.



Enfin, ces accumulations finissent dans les réseaux, nécessitant des traitements toujours plus importants et coûteux pour la collectivité et notre portemonnaie.

Afin de concilier travaux de jardin et calme pour le voisinage, **nous vous invitons à respecter les horaires réglementés d'utilisation des engins à moteur tels que tondeuses à gazon, tailles haie, motoculteurs, broyeurs de végétaux...**



- en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- les dimanches et jours fériés uniquement le matin de 10h à 12h.

ÉCONOMISONS L'EAU AU JARDIN

Cette année, le niveau **exceptionnellement bas de nos nappes phréatiques en ce début de printemps nous incite à économiser notre eau pour d'éviter tout problème d'approvisionnement.**

Arroser sans excès, ce qui incitera la plante à développer un système racinaire plus profond.



Au jardin, quelques gestes simples et les bons choix dans les plantations permettront d'atteindre cet objectif.

Choisir un bon terreau, qui reste frais et qui retient l'eau, ce qui limitera les arrosages.

Récupérer l'eau de pluie en installant un ou plusieurs récupérateurs aux descentes de gouttières.

Installer des plantes résistantes à la sécheresse comme le géranium ou la lavande.



Pailler le sol afin de maintenir un maximum d'humidité en surface.



Arroser avant 9h ou après 19h pour éviter une évaporation trop importante.

VIGILANCE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est une espèce invasive de plus en plus présente en ville comme à la campagne.



Il est reconnaissable avec l'extrémité des pattes jaune orangé. C'est un prédateur redoutable pour tous les insectes dont nos abeilles pollinisatrices.

Il est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Cependant à l'approche du nid, l'attaque peut être collective et virulente. Sa piqûre est douloureuse et un nombre important de piqûres peut avoir des conséquences mortelles.

En cas de découverte d'un nid, il ne faut surtout pas intervenir. La destruction doit être effectuée par un professionnel. Prenez une photo, signalez sa présence en mairie en indiquant de manière précise son emplacement.



ANIMATIONS

A VOS AGENDAS

PARCOURS D'ORIENTATION FORÊT DE PHALEMPIN

DIMANCHE 16 AVRIL 2023



DE 9H30 À 11H30

Rendez vous à partir de 9H15

Kiosque des étangs

Gratuit / Adapté aux familles

Départ: 9h30 Durée 2h 30 balises

Par équipe à son rythme

Organisé par la
commune de
La Neuville



Renseignements : 06 14 60 07 20

Chasse aux œufs 8 avril 14h30 à 15h



Inscription en mairie 03 20 86 97 67

Vide-greniers le 6 mai de 9h à 15h



Fête de l'école le 16 juin à partir de 17h



Tous en selle le 10 juin 14h à 17h



Le 10 Juin de 14h00 à 17h00 se déroulera la deuxième édition de « Tous en selle », événement organisé par le Conseil Municipal des Enfants.

Au programme:

- balade familiale,
- stands réparation ou nettoyage du vélo,
- goûter sous forme d'auberge espagnole,
- concours du vélo le plus customisé!



Tous en
selle
10 juin



Soirée « jeux de société » 6 mai 18h à minuit



Spectacle atelier théâtre : 25 juin



ETAT CIVIL

Naissance

29 janvier 2023

LARROUQUERE
Garance

Décès

28 février 2023

DEBRUYNE Christiane

14 mars 2023

LETTYRY Thérèse

Site web de la commune :
mairedelaneuville.eklablog.fr

**Téléchargez la nouvelle
application mobile de
LA NEUVILLE**

mamairieenpoche.fr

Pour être informé
des animations,
des informations
communales de
dernière minute,
des menus de la
restauration sco-
laire...



L'ACTUALITÉ EN IMAGES.

Soirée cabaret amateur
4 février à la salle La Clairière.



Exposition de l'atelier « Reliefs et collages » les 25 et 26 février.



Initiation au compostage des
déchets verts le 8 mars
salle La Clairière.



Rénovation du parking de l'école



Opération « Hauts de France propres » réalisée le samedi 18 mars à l'initiative du conseil municipal des enfants.

Carnaval et soirée couscous
organisés par l'Association des Amis de l'École
le samedi 18 mars.



Directeur de publication :

Thierry DEPOORTERE

Rédaction

Aurélie ROYER,

Danièle CAMBIER,

Ludwig LESOIN,

Nicole LACANTE,

Ségolène HOURRIEZ

Thierry DEPOORTERE.

Imprimé en 300 exemplaires

Mairie de La Neuville : 50, rue du Général de Gaulle
59239 LA NEUVILLE
Tél/fax: 03 20 86 97 67 Mail : laneuville.mairie@orange.fr
Site : <http://mairedelaneuville.eklablog.fr>



IPNS MAIRE DE LA NEUVILLE